

# Séminaires 2020

## Directeurs ACM



## ***L'enfant, être à la fois complet et inachevé***

**Janusz Korczak** n'a cessé d'interpeller les autorités sur le sort des enfants abandonnés. Très vite, il propose que l'on définisse les Droits de l'enfant. Pour lui, l'enfant est, tout à la fois, *un être complet et inachevé*. C'est *un être complet* et non un simple « adulte en miniature » ou une « cire à modeler » car, tout petit, il a déjà une multitude d'émotions et participe de ce que Montaigne appelait « l'humaine condition » : « les chagrins des petits ne sont pas des petits chagrins », disait Korczak et l'enfant a le droit d'avoir une vie personnelle avec ses secrets. L'adulte, lui, doit entendre l'enfant, prendre au sérieux ses réactions et ne pas fuir les échanges, y compris sur des questions difficiles comme la solitude, l'amour ou la mort. Et la bienveillance de l'adulte représente une exigence à l'égard de l'enfant, un appel à s'exhausser au-dessus de lui-même et à grandir... *Être complet*, l'enfant n'en est pas moins aussi un *être inachevé* : à ce titre, il doit être protégé dans son intégrité physique et psychologique, à l'abri de la violence et de l'exploitation, entouré d'adultes qui lui fournissent les ressources nécessaires à son développement. Complet et inachevé, l'enfant doit donc bénéficier de deux types de droits inséparables : les « droits de... » et les « droits à... », deux types de droits qui sont conjoints dans un droit fondamental : le droit à l'éducation.

Respecter l'enfant, ce n'est pas refuser les contraintes, c'est chercher les contraintes fécondes, non pas celles qui permettent aux adultes d'« avoir la paix », mais celles qui permettent à l'enfant de progresser.

# Janusz Korczak ou le respect de l'enfant

Durée : 2 jours



- Directeur ACM
- Formateur du réseau IFOREP

## Dates et lieux

- **Lieu** : Le BRUSC (région PACA)
- **Code** : VL316 091
- **Dates** : Du 14 au 15/03/2020

## Objectifs

- Identifier l'héritage pédagogique de Janusz Korczak pour le situer dans le contexte actuel d'un ACM.
- Apporter une analyse réflexive et critique sur les droits de l'enfant.

## Contenus

- La posture de Korczak et ses implications en pédagogie.
- Les cinq principes Korczakiens : respect, observation, participation, dialogue, justice.
- Les principes et notions de l'enfant acteur et auteur : l'approche pédagogique.

La **pédagogie de la décision** est un concept qui émerge en 1995 dans le champ des colonies de vacances. Il est repris ensuite en 2010 et mis au pluriel, le domaine d'activité se trouve alors élargi à l'ensemble du travail social et de la formation mais reste plus fortement présent dans l'animation socio-culturelle.

Les « pédagogies de la décision »<sup>1,2</sup> développent les conditions pour appliquer le principe suivant : permettre aux individus de décider de ce qui les concerne.

Elles s'appuient sur un processus d'individualisation sociale qui permet aux personnes de construire des règles communes sur les sujets qui les concernent. À partir de situations vécues, il s'agit pour les pédagogues de co-construire avec les personnes (enfants ou adolescents, famille, etc.) des décisions communes et provisoires qui ne seront remises en cause que par les personnes elles-mêmes.

Contrairement à plusieurs pédagogies qui se caractérisent par des outils (Montessori, Decroly), les pédagogies de la décision se définissent par une posture relationnelle permettant l'expression des personnes et de leurs capacités à construire des solutions et des décisions avec l'accompagnant. Cette posture pédagogique se caractérise par<sup>3</sup> :

- une relation pédagogique asymétrique sans domination de l'accompagnant sur l'accompagné
- un travail avec une personne et un groupe, l'accompagnant est en position d'association dans la relation d'aide. Il ne pense pas à sa place, il agit et aide la personne dans un sens que celle-ci pense être le bon pour elle.

Les pédagogies de la décision utilisent des outils, mais ils sont secondaires aux regards de la relation, de l'éthique de la relation et de la responsabilité autrement appelé « care »<sup>4,5</sup>.

Source Wikipédia

1. « *Qu'est ce que les pédagogies de la décision?* » sur *meirieu.com*

2. Jean Houssaye, *Et pourquoi que les colos sont pas comme ça?*, Paris, Matrice, 1995,

3. Intervention de Jean-Michel Bocquet au Congrès de l'AFDETH [http://www.afdet.net/AFDET\\_fichup/archive-668.pdf](http://www.afdet.net/AFDET_fichup/archive-668.pdf)

4. Marion Perrin, « Du care dans les vestiaires ! », *Agora débats/jeunesses*, no 72, 2 mars 2016, p. 91–106

5. « Qui c'est le problème? - Du « jeune-problème » à la « situation problème » sur *meirieu.com*

# Démocratie et pédagogie : les pédagogies de la décision

Durée : 2 jours



- Directeur ACM
- Formateur du réseau IFOREP

## Dates et lieux

- **Lieu** : La Ville du Bois (région IDF)
- Du 16 au 17/05/2020 - Code VL141 086
- Du 17 au 18 /11/2020 - Code VL141 087

## Objectifs

- Identifier les enjeux de la pédagogie de la décision.
- Expérimenter des méthodes et des outils favorisant la décision.

## Contenus

- La démocratie : principes et pratiques.
- Les invariants de la pédagogie de la décision.
- Des pratiques et des postures au service de la décision.

L'éducation à l'environnement est née il y a environ 35 ans et s'est développée principalement en direction des établissements scolaires, contribuant ainsi à la généralisation de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans les enseignements depuis 2004. Durant cette même période, ces actions dans le temps de loisirs des jeunes ont été beaucoup plus réduites. Or devenons-nous pas prendre en compte les questions et les enjeux du développement durable dans les missions du champ jeunesse, éducation populaire et vie associative ?

Le temps des loisirs représente le troisième pôle éducatif dans la vie de l'enfant et du jeune, au côté de la famille et de l'école. Dans ce temps d'éducation non formelle et informelle, les ACM occupent une place importante. De plus, ces derniers bénéficient d'une grande souplesse de fonctionnement permettant de favoriser l'imagination et la créativité, une liberté de mouvement qui facilite la découverte, l'ouverture et l'émancipation.

Au travers des pédagogies actives et participatives, c'est aussi l'occasion pour les jeunes de construire/co-construire des projets pouvant s'appuyer sur un grand nombre de thématiques, qu'elles soient environnementales (énergie, eau, déchets...), sociales ou économiques (alimentation, circuits courts, santé environnement, la solidarité...).

*Extrait du guide Centre éco-cohérent  
Mettre en place une démarche d'éducation à  
l'environnement et au développement durable en  
accueil collectif de mineurs.*

# Eco-citoyenneté à l'épreuve des ACM

Durée : 2 jours



- Directeur ACM
- Formateurs du réseau IFOREP

## Dates et lieux

- **Lieu** : Cap d'Agde (région Occitanie)
- **Code** : VL317 092
- **Dates** : Du 26 au 27/09/2020

## Objectifs

- Identifier les enjeux du développement durable dans les missions du champ jeunesse, éducation populaire et vie associative.
- Mettre en place une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable en ACM.

## Contenus

- L'apprentissage de la citoyenneté fondé sur la réflexion collective, le débat et la démocratie participative.
- L'éducation à l'environnement et au développement durable.
- L'accompagnement des jeunes et des projets éco-citoyens.



8 rue de Rsony  
BP 149  
93104 Montreuil Cedex  
Tél : 01 48 18 69 43 / 38 33